LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON JEUDI 12 MAI, 1910. NUMERO 32

MORT DU ROI EDOUARD VII

Aprés une courte maladie le roi meurt au Palais de Buckingham vendredi dernier. La nouvelle de cette mort cause une sensation profonde sur tout le globe

Le roi Edouard VII est mort. Précédée de quelques heures à peine par les premières nouvelles de la maladie du roi, la dépêche fatale a jeté le monde entier dans une véritable stupeur. Voici les dépêches transmises au fur et à mesure des événements.

Londres, 6 mai.—Le Royaume-Uni a été plongé dans la consternation ce soir par la nouvelle subite et inattendue de la maladie du Souverain, qui souffre d'une violente attaque de bronchite; ceci cause quelque anxiété à ses médecins, dont deux se tiennent au palais de Buckingham cette nuit afin de porter secours au Roi malade si leurs soins étaient requis.

On s'est tout d'abord aperçu de la maladie du Roi, quand Edouard VII ne s'est pas rendu à la gare du chemin de fer pour rencontrer la Reine Alexandra, ce qu'il ne manque jamais de faire quand sa royale épouse revient d'un voyage quelconque. Son absence à la gare a été le sujet de toutes les conversations, bien des commentaires et de nombreuses rumeurs ont circulé toute la soirée.

Londres, 6. — Le Roi Edouard souffre d'une sérieuse attaque de bronchite. Sa Majesté n'est pas capable de quitter la chambre.

Un premier bulletin publié à 7.30 ce soir dit:

"Le Roi Edouard a une bronchite. La condition de Sa Majesté cause quelque anxiété."

Le Roi Edouard est revenu à Londres mercredi dernier après un séjour de sept semaines à Biarritz, France. La température à Biarritz avait été désagréable et Sa Majesté avait contracté un gros froid qui l'avait empêché de sortir pendant plusieurs jours.

Londres, 6 mai. — Le roi est mort ce soir à 11.45 heures, au Palais de Buckingham des suites d'une broncho-pneumonie. Le Prince Georges de Galles est devenu roi d'Angleterre immédiatement à la mort de son père.

Londres, 6 mai. — Le bulletin officiel annonçant la mort du roi Edouard est ainsi conçu: "Sa Majesté le Roi a rendu le dernier soupir à 11 heures 45, ce soir, en présence de S. M. la reine Alexandra, le Prince et la Princesse de Galles, la Princesse Royale, la duchesse de Fife, les Princesses Victoria et Louise et la Duchesse d'Argyle." Les derniers mots de Sa Majesté ont été: "Tout est fini, mais je crois que j'ai fait mon devoir."

Londres, 7 mai. — La nouvelle de la mort du roi Edouard s'est répandue en Europe avec la rapidité de l'éclair. Deux heures après le décès du roi, tous les pavillons étaient en berne à travers toute l'Europe et le monde était plongé dans une profonde stupeur.

Toutes les nations du monde civilisé déplorent avec l'Empire la perte du plus grand roi des temps modernes et d'un monarque précieux pour la paix universelle.

Londres, 7. — Le roi Edouard était souffrant depuis plus d'un an; il y a quelques jours il était allé faire un séjour assez prolongé à Biarritz. Il semble probable que c'est durant son séjour dans le midi de la France qu'il a contracté le froid qui, trouvant un terrain propice dans la consituation affaibli du roi, s'est développé en broncho-pneumonie.

L'état précaire de la santé d'Edouard VII est dû au surmenage et aux soucis qui lui a occasionnés la crise politique d'Angleterre. On peut dire que Sa Majesté meurt de cette crise.

Londres, 7. — De tous les points de l'Empire et du monde la famille royale et la nation britannique reçoivent les assurances d'une sympathie universelle dans leur deuil.

Au nombre des télégrammes de condoléance reçus au Palais on remarque ceux des ministres canadiens particulièrement chaleureux.

Le corps d'Edouard VII est exposé dans une chapelle ardente au Palais de Buckingham, le reste du vaste édifice est complètement plongé dans l'obscurité.

Les funérailles royales seront célébrées le 17 mai. Une atmosphère de deuil enveloppe aujourd'hui toute la Grande Bretagne. Les théâtres sont fermés partout, tous les drapeaux et les portraits du roi sont cravatés de crêpe.

Le roi Edouard disparaît après un règne de neuf années, à l'âge de 68 ans et 5 mois, il était né le 9 novembre, 1841.

AVENEMENT DU ROI GEORGES V.

Immédiatement après le décès de son père, le Prince de Galles est proclamé roi de Grande Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes, sous le nom de Georges V.

Londres, 7. — Immédiatement après la mort du roi, le secrétaire privé Winston Churchill qui se trouvait dans la chambre avec les membres de la famille royale, vint, conformément à l'étiquette, s'agenouiller devant le prince Georges qu'il salua pour la première fois comme son nouveau souverain.

Le roi et la reine quittèrent alors la chambre mortuaire et se rendirent au palais Marlbourough d'ou le roi Georges accomplit son premier acte de souverain en signifiant la mort de son père au Lord maire de Londres.

Lundi le parlement s'assemblera pour prêter le serment d'allégeance au nouveau monarque: Georges V sera alors solennellement proclamé roi de Grande Bretagne et d'Irlande et Empereur des Indes. Par suite du décès d'Edouard VII tous les ministres de la couronne se trouvent démis de leurs fonctions, ce n'est là qu'une formalité cependant, et ils seront immédiatement nommés à nouveau par le roi Georges.

Londres, 7. — Le nouveau roi est né le 3 juin 1865, dix-sept mois après son frère aîné, le défunt duc de Clarence. A douze ans il entra à l'école navale anglaise et conquit peu à peu ses grades dans la marine. A la mort de son frère aîné, en 1892, il devint l'héritier du Trône, en conséquence il abandonna la marine et vint siéger à la Chambre des Lords avec le titre de duc d'York. Son mariage avec la princesse Victoria Mary de Teck fut célébré le 6 juillet 1893. Le couple royal a 6 enfants, cinq garçons et une fille, dont l'aîné, le prince Edward qui devient l'héritier du Trône, est né le 23 juin 1894.

Selon une opinion très répandue, le nouveau roi, à l'encontre d'Edouard VII qui avait des tendances libérales, serait conservateur et aurait de fortes sympathies pour le parti germanophobe. Cependant la reine, dont les tendances sont opposées, possède une forte influence sur le roi et l'on croit qu'elle s'efforcera d'atténuer ce que les conseils des amis de son mari pourraient avoir de trop foncièrement anti-allemand.

Quand le roi Edouard monta sur le trône, sa popularité était établie fortement et le peuple accueillit le changement avec une confiance qui se trouva amplement justifiée par la suite. Dans cet ordre d'idées l'avénement au trône du roi Georges cause quelques apréhensions et ne soulève pas un enthousiasme comparable à celui du peuple en 1901.

A tous les points de vue la mort du roi Edouard semble déplorable. Les partis politiques la regardent comme une calamité, étant données les circonstances actuelles. On s'attend à une forte répercussion sur les affaires, au début de la saison qui semblait promettre une grande activité.

Le deuil officiel interdit toutes manifestations mondaines, durant plusieurs mois. Tous les engagements ont été rompus. Londres, seule, perdra des millions de ce fait.

Londres, 9. — Ce matin dans l'historique palais de St. James, le prince Georges a prononcé le serment qui le sacre désormais Roi du Royaume Uni de Grande Bretagne et d'Irlande et des Possessions Britanniques par delà les mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.

La cérémonie s'est déroulée en présence des hauts dignitaires du royaume avec un grand éclat et selon le rite séculaire.

D'un voix brisée par l'émotion Georges V a prononcé un bref discours. Après la cérémonie, le roi a lancé sa première proclamation au peuple, il s'est ensuite rendu à la chambre mortuaire ou il a baisé les mains de son père avec les marques de la douleur la plus cruelle.

La date du couronnement de George V ne sera pas fixée avant les funérailles du roi Edouard



SA MAJESTE LE ROI GEORGES V
notre nouveau souverain

Célébration de la St. Jean Baptiste à la Rivière-qui-Barre

Un appel du Cercle St. Jean Baptiste de la Rivière-qui-Barre à nos compatriotes de la région.

Rivière-qui-Barre, 9 mai.

Mes chers compatriotes,

J'ai le plaisir de vous annoncer, qu'après entente avec les associations St. Jean Baptiste du district d'Edmonton, notre cercle a été chargé de l'honneur de préparer une célébration solennelle de la St. Jean Baptiste prochaine à la Rivière-qui-Barre.

Nous célébrerons donc, avec tout l'éclat possible, le 22 juin prochain, la fête si chère à nos coeurs de Canadiens-français, et nous lançons, ici, une invitation cordiale à tous nos compatriotes de la région.

La date du mercredi 22 juin a été choisie pour donner plus de facilité aux personnes obligées de venir par le train d'Edmonton et de St. Albert à Morinville.

Si les Canadiens-français des bords de la Saskatchewan ne sont pas en mesure de célébrer la fête nationale avec toute la pompe qu'y mettent nos frères des rives du St. Laurent, nous tâcherons du moins de la célébrer avec un entrain et un enthousiasme égaux.

Nous montrerons aux Canadiens-français de la province ancestrale que notre séjour dans l'Ouest n'a pas affaibli nos sentiments patriotiques et que, de loin comme de près, nous savons toujours "nous souvenir."

Nous lançons aujourd'hui à nos compatriotes de la région un appel, à venir se joindre à nous le 22 juin prochain, qui trouvera, nous en sommes convaincus, un écho profond dans tous les coeurs des vrais patriotes.

En dehors de l'attrait qu'offre une journée de réjouissance entre membres de la même grande famille canadienne-française, il est dans ces réunions annuelles de la St. Jean Baptiste, un devoir patriotique, une obligation nationale de se grouper qui doit primer toute autre considération.

C'est, en effet, dans ses assemblées fraternelles que nous pouvons connaître notre force numérique, nous rencontrer et nous encourager mutuellement.

Nous insistons donc fortement auprès des nôtres pour que pas un seul ne fasse défaut et que tous considèrent comme un devoir de venir se joindre à nous le 22 juin prochain.

Nous demandons à Messieurs les Commissaires d'écoles canadiens-français de bien vouloir déclarer le 22 juin jour de congé scolaire afin que tous les enfants de la région puissent venir à notre fête en compagnie de leurs parents.

Qu'on ne perde point de vue que les enfants d'aujourd'hui formeront la génération de demain. Il importe donc de commencer leur éducation patriotique, et quelle meilleure leçon pratique de patriotisme leur donner, que de les amener à la fête du 22 juin prochain ou nos orateurs parleront avec foi et éloquence du passé glorieux de nos ancêtres et de l'avenir de notre race sur cette terre d'Amérique?

Nos enfants connaîtront le prix que nous attachons à notre belle langue; ils apprendront que c'est par elle que la foi a été enseignée sur les rives de nos fleuves et dans la solitude de nos grands bois, que nos ancêtres ont défendu nos droits et conquis nos libertés!...

C'est également à cette fête annuelle de la St. Jean Baptiste que tous viendront retremper leur courage et réaffermir leur foi dans notre avenir national.

Pour terminer cette lettre d'invitation collective à tous nos compatriotes nous ne saurions mieux faire que de citer les beaux vers de Benjamin Sulte:

"Rallions-nous! qu'un même espoir nous guide,
"Qu'un même amour fasse battre nos coeurs,
"Et que l'esprit de parti trop rigide
"Tombe à jamais devant nos droits vainqueurs.
"Sachons reprendre, aux pages de l'histoire,
"Le rang marqué pour nous appartenir.
"Des temps passés nous qui gardons mémoire
"Unis et fiers songeons à l'avenir."

Pour le Cercle St. Jean Baptiste de la Rivière-qui-Barre.
Le Secrétaire,
J. M. O. LEGAULT.

ST. PAUL DES METIS.

Toutes les semences sont terminées. Le travail s'est effectué rapidement grâce à la température qui s'est maintenue constamment idéale.

Et maintenant nos cultivateurs se préparent pour leurs cassages. Si nous en croyons les préparatifs, on se prépare à faire dans ce genre un travail considérable.

Un grand nombre de personnes sont de retour pour effectuer leur devoir de résidence sur les homesteads; plusieurs n'étaient encore jamais venues.

Quelques entrées de homesteads ont été annulées par défaut de présence. Ceux des colons qui n'ont pas l'intention de conserver leurs homesteads devraient les remettre immédiatement. Ce serait d'un grand avantage pour la colonisation de la région en même temps que pour eux.

Il y a quelques jours l'hon. P. Ed. Lessard était de passage parmi nous en compagnie de M. Fielder, inspecteur des chemins Tous deux accompagnés de M. H. Poirier, ont visité les paroisses environnantes afin de se renseigner sur les besoins et les travaux les plus nécessaires pour chaque endroit, principalement en ce qui concerne les chemins. Ceux-ci ont été trouvés en bonnes conditions, ce qui n'empêche que l'on a décidé de faire beaucoup de nouveaux travaux.

Ces travaux commenceront dès cette semaine, ce sera d'un grand avantage pour beaucoup qui trouveront à s'employer, en même temps que pour toute la population qui bénéficiera des améliorations.

L'hon. P. E. Lessard mérite de sincères félicitations de la part de ses électeurs pour l'excellent travail qu'il accomplit dans son beau comté de Pakan. En fait, il est certain que notre député a plus fait et plus obtenu pour son comté depuis les élections générales que n'importe quel autre député de la province.

Au cours de sa dernière visite, M. Lessard a été étonné des progrès accomplis dans St. Paul et les environs, et surtout du fort courant d'immigration qui se dirige vers cette partie du pays.

La plupart des nouveaux colons montent vers Bonnyville, St. Vincent et la rivière Castor. Ce sont d'excellents canadiens venant de la province de Québec.

On nous annonce un arrivage important de colons pour ce mois-ci. Nous espérons que tous seront satisfaits et resteront parmi nous.

M. Does, inspecteur des Homesteads est à St. Paul pour quelques jours.

M. Maillou est arrivé pour résider définitivement parmi nous. Il ouvrira sous peu une boutique de forge. M. Maillou est un jeune homme actif et d'expérience: il est certain qu'il donnera satisfaction à tous ceux qui voudront l'encourager.

M. Foster, un jeune homme également très recommandable, ouvrira très prochainement une boutique de cordonnier et de sellier.

Que l'on se fasse un devoir d'encourager ces deux jeunes gens; ils le méritent à tous les points de vue.

Mme Maillet est installée dans sa maison neuve. Son ancienne résidence sera occupée cet été par la famille de M. P. Ed. Lessard.

M. O. Alain, de Melville, réside parmi nous.

Mme Thos. Lessard est partie pour aller passer quelques jours dans sa famille à Edmonton.

Notre jeune club de Base Ball s'entraîne d'une manière remarquable; sous peu il sera en position de se mesurer avec les meilleurs clubs du nord.

WILLOW BUNCH, *Sask.*

J'aime à croire que vos lecteurs seront heureux d'avoir quelques nouvelles de notre belle colonie de Willow Bunch, qui forme certainement l'un des plus importants groupes de langue française situé à l'ouest de la ligne du Soo.

Notre zélé curé, M. l'abbé A. Lemieux, vient de nous procurer les avantages d'une petite retraite de trois jours. Pour prêcher les exercices de cette retraite, Mgr Langevin nous a envoyé le Rév. Père J. Boutin, O.M.I., de White Wood, Sask.

Le Rév. Père nous a fait passer trois bons jours au service du Bon Dieu. Dans ses sermons, il nous a développé les avantages de la retraite, nous a rappelé les grandes vérités de la religion et a insisté surtout sur la nécessité de se laisser guider, dans la vie ordinaire, par la bonne influence de l'Esprit Saint, faisant voir combien sont coupables ceux qui agissent sans l'influence de l'esprit de ténèbres et de désordre.

Les exercices de notre retraite, trop courte hélas, se sont terminés par la rénovation des voeux du Baptême. Tous à genoux, nous avons renouvelé ces promesses solennelles par lesquelles nous nous engageons à renoncer au démon et à vivre toujours en fidèles chrétiens.

Voilà pour le côté spirituel.

Au point de vue de la colonisation et du développement de la paroisse, les exercices de la retraite ont permis de nous compter. A chaque réunion, il y avait une assistance nombreuse et le Père prédicateur nous a déclaré publiquement qu'il était vraiment surpris de voir tant de monde. C'est le dimanche surtout à la Grand' Messe que c'était beau. On sait que notre église a des proportions respectables, pour une paroisse de prairie: 88x40. Eh bien elle était remplie encore qu'il y eut un certain nombre de familles qui durent rester dehors faute de place.

Ce sont là les résultats d'un travail intelligent et suivi. Il y a quatre ans, avant le grand mouvement de colonisation française de l'Ouest, M. A. Lemieux a commencé à faire venir des Canadiens à Willow Bunch et dans les environs afin d'augmenter le nombre des braves métis, toujours dévoués à la religion catholique. Parmi ceux qu'avait fait monter le Rév. A. Lemieux, il y en a qu'on a détourné de se rendre à Willow Bunch et malgré cela, dans l'espace de 4 ans, 50 familles de langue française, surtout des Canadiens, sont venus s'ajouter aux 75 familles des métis.

Maintenant toutes les terres ou à peu près, sont prises: la paroisse est réellement constituée—tout cela s'est fait sans bruit.

Depuis la mi-avril, 4 gentils bébés ont augmenté par leur naissance la population de notre paroisse.

M. Léon Curat, un fils baptisé sous les prénoms de Raymond et Jean Baptiste; Parrain et marraine, M. et Mme Frs Curat. M. Denizet, une fille, Rolande, tenue sur les fonts baptismaux par M. et Mme Viturat.

M. Fred. Lalonde, une fille; M. Albert Légaré, un fils.

Mardi dernier, M. Louis Lapointe conduisait à l'autel de cette paroisse, Mlle M. Gosselin, et à la même messe le Rév. A. Lemieux bénissait une autre union entre M. Frs Gosselin et Mlle Elise Chartrand. Le déjeuner a été servi aux invités chez M. Jos. Lapointe qui, avec la courtoisie de la famille, ont été reçus royalement.

Un important entrepreneur de Winnipeg, très au fait de la question de construction de chemins de fer, M. J. D. McArthur, vient de déclarer que le président de l'A & G. W. lui a offert la somme totale, garantie par le gouvernement soit $20,000 par mille, pour construire la ligne du Fort McMurray et qu'il a refusé, ne voulant pas "manger de l'argent."

Cette opinion d'un professionnel est plus sérieuse que le "bluff" de M. Cushing...

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST

La Maison de Burgau

No. 18

Il semblait même aux esprits compétents qu'en pareille circonstance, un mariage strictement privé serait du meilleur gout.

La loi anglaise fait merveille pour hâter la sanction du bonheur des jeunes couples. Lord Jean mit si bien à profit ses facilités que, si rien n'entravait ses plans, il devrait être uni à Monique avant que personne eût eu le temps de se retourner.

Les choses prenaient donc à Blackhorn la plus heureuse apparence obéissant à une impulsion si savante et si ferme qu'elles semblaient marcher d'elles-mêmes et tout simplement dans la direction favorable sans que rien trahît le calcul ou l'effort.

N'eût été cette insignifiante indisposition qui abattait lord Jean, les seigneurs de Blacckhorn auraient joui sans nuage de cette visite d'un cousin qui ne passait point pour un ingrat. Afin de leur consacrer plus de jours, lord Jean renonça au voyage de Londres, qu'il avait projeté.

Et bien lui en prit, comme il fut avéré par la suite.

Durant ces derniers jours, les Burgau eurent cet entrain de bon aloi qui distingue les vrais soldats avant la bataille. Malcolm surveillait même d'un oeil de curiosité bienveillante les apprêts discrets et rapides. Ainsi un sendamné surveille l'exécution d'un confrère, remarqua agréablement Josiah qui attribuait à son aîné des visées matrimoniales. Malcolm apprenait avec quel cérémonial on est marié, ainsi qu'un criminel étudie comment on est pendu.

Le zèle officieux qui informait si bien le Wildshire des intentions, faits et gestes de lord Jean, négligea de dire à quel point était rapprochée la date du mariage. Mais Monique n'était pas dans la même ignorance, et, tandis qu'elle se promenait un après-midi devant le parloir. elle savait que son mariage serait conclu le lendemain même.

Elle marchait sur le large balcon qui longeait les trois fenêtres de cette pièce. Dans sa promenade inquiète sur cet espace restreint, elle atteignit le tournant du balcon et vit là Harry accoudé sur l'appui de pierre.

Harry changea d'attitude et vint après d'elle il y avait, dans la tristesse ordinaire du jeune garçon, une nuance désolée que Monique perçut bientôt.

Ils étaient là, comme suspendus sur le vide, dans cette situation vertigineuse qui faisait du balcon un lieu à la fois très sûr et très effrayant.

Mais Monique ne craignait plus le vertige; elle était à l'épreuve de l'abime, son regard mélancolique et résolu ne s'en détournait point; elle avait accepté son sort, mais il lui semblait que de sa vie elle n'aurait plus ni terreur ni joie.

Le vent qui rafraîchissait le front pensif de Monique, soulevait les cheveux de Harry, ces beaux cheveux fins qui lui donnaient l'air d'un jeune page.

—J'ai entendu dire. commença Monique, que vous partiriez dans peu de jours ! !

Il la regarda d'un air timide et doux.

—Oui, répondit-il, à Londres, aussitôt après... après...

Il pencha la tête, mais ses lèvres tremblantes articulèrent distinctement: Après votre mariage.

Il reprit d'une voix oppressée. et l'on aurait cru entendre battre son pauvre jeune coeur:

—Il ne faut pas croire, miss Monique, que j'ai de la colère ou même un blâme pour votre mariage. Et que vous importe? que suis-je pour vous?

C'était vrai, elle ne pouvait pas le contredire. De quel poids eût été la pensée de cet enfant à côté des motifs qui avaient garotté Monique? La colère ou la douleur de Harry n'aurait ajouté qu'une bien faible goutte au torrent amer qui avait submergé la jeune fille.

—Oh! je ne dispute rien à Jean, murmura Harry. Ne me croyez pas si lâche.

Monique tourna involontairement les yeux vers le parloir; il n'y avait là que Josiah paresseusement allongé sur ses coussins de prédilection et le chat de miss Araminthe qui se chauffait auprès du feu mourant; on n'entendait que la respiration lente et égale de Josiah qui paraissait aussi profondément endormi que le chat lui-même.

Monique rassurée répondit à Harry avec plus d'abandon:

—Je sais que vous auriez voulu nous venir en aide.

—"Nous" déjà?... "Nous," c'est vous et Jean. Oui, j'aurais voulu... et vous savez aussi que j'ai à peu près autant d'action que cette épave qui flotte là-bas.

Il s'interrompit.

—Oui, reprit-il, je partirai. J'ai mes études à finir, et que fais-je ici, maintenant que vous serez après de lui?

—Vous occupiez-vous donc de lord Jean? demanda-t-elle.

—Non, ma présence l'irritait et mes parents le faisaient entourer des meilleurs soins.

Elle n'ajouta point: "Alors, pourquoi restiez-vous dans cette maison que vous abhorrez! Votre présence était-elle une sauvegarde dont lord Jean avait besoin? Que craignez-vous?

Pas plus que lui, Monique ne voyait le vrai fond des choses. Ils se regardèrent tristement, sans rien se dire, courbés tous deux sous une obscure fatalité.

—Tout est bien ainsi, reprit le jeune garçon. J'ai été malheureux. Mais Jean vous aura, c'est juste, il n'y a que pour lui que je puisse accepter cela... et m'en réjouir. Je m'en réjouis, Dieu m'est témoin.

Mais l'on eût dit que son faible coeur allait se briser.

—Oui, oui, c'est juste, je dois vous laisser à lui sans murmure, vous donner sans partage... et je vous donne quoique vous ne m'apparteniez en rien.

—Harry...

—Je me désolais, je me rongeais de n'avoir rien à lui donner, de ne rien pouvoir faire pour lui, et voilà que tout à la fois... Mais je ne lui refuse pas. je ne lui dispute rien. Pauvre être, pauvre être.

Mais en le répétant d'une voix si navrée, ce n'était plus Jean qu'il avait l'air de plaindre.

—Pardonnez-moi ce que je vais vous dire, vous devez tout me pardonner aujourd'hui, dit-il, avec un mélange de douleur et d'infini respect; nous pouvons nous parler ce soir comme si nous allions mourir tous deux demain.

—Oui, dit Monique,

Il reprit sourdement:

Jean vous a fait pitié, n'est-ce pas? Mais si... si vous aimiez quelqu'un d'autre, il ne faudrait pas consentir. Ce serait avoir bien mal pitié de lui... Et pour vous, mon Dieu quel supplice... C'est trop affreux de se voir à jamais séparé de ce qu'on aime.

—Mais, Harry, fit Monique avec douceur, je n'aime personne.

—Oh! répliqua-t-il, on est quelquefois contraint de se montrer cruel pour rester miséricordieux est-ce cette miséricorde que vous avez pour moi?

—Harry, mon cher enfant, dit-elle d'une voix altérée, que Dieu me pardonne, si je suis cruelle pour vous...

—Vous ne m'avez pas répondu.

Mais avant qu'elle eût parlé et comme s'il redoutait cette réponse, il dit fiévreusement;

—Vous me rendrez ma fleur de genêt. L'avez-vous gardée?

—Oui, Harry,

—C'était la dernière. Vous rappelez-vous, dit Harry tout frissonnant, comme il faisait froid et sombre ce jour ou je vous l'ai cueillie?... Et comme il faisait beau et doux cependant à côté d'aujourd'hui, C'était la dernière fleur, la seule plutôt, car il n'y en avait pas d'autres pour moi avant, et naturellement, il n'y en aura plus. Vous me la rendrez... rendez-la moi...

—Non, Harry, je la conserverai par amitié pour vous,

—Ah! fit-il dans un élan d'affliction un peu enfantine, si votre conscience ne vous dit pas de la rejeter loin de vous comme vous me rejettez moi-même, c'est que réellement vous n'avez rien dans votre coeur pour moi et que vous...

—Et quand je serai votre soeur aînée quand je vous connaîtrai mieux, fit-elle d'un ton de bonté et de noblesse; Harry, mon enfant, soyez brave.

—Oui, votre enfant, votre enfant... dit-il avec ferveur, puisque vous le voulez, qu'il en soit donc ainsi. Aimez-moi un peu comme votre pauvre enfant puisque... puisque...

Il n'acheva point, il la laissa seule et rentra.

Lord Jean de Burgau donna la preuve de bon goût qu'on avait attendu de lui. Son mariage, sans pompe et sans éclat, fut célébré dans la plus complète intimité, avec une simplicité et une discrétion que ne permettraient ni nos moeurs ni nos lois. Pompe et éclat étaient sagement réservés pour le jour ou lord de Burgau ferait en maître son entrée à Burgau-House et prendrait au milieu de ses pairs la place élevée qui convenait à sa naissance comme à sa fortune.

Le mariage eût lieu au château, dans une sorte de chapelle qui avait été jadis la véritable paroisse des environs de Blackhorn. Aucun règlement ne l'avait dépouillé de ce titre qui était encore parfois revendiqué pour les mariages de famille.

(A suivre.)

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI, 12 MAI, 1910.

Le roi est mort, vive le roi!

Edouard VII, roi de Grande Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes, n'est plus.

Il est mort vendredi soir, au palais de Buckingham, entouré de tous les membres de la famille royale.

Ses derniers mots ont été: "Tout est fini maintenant, mais je crois que j'ai fait mon devoir."

Encore que l'histoire seule, avec le recul des années, pourra apprécier à sa juste valeur le court règne du roi défunt, on peut, sans témérité, avancer que l'Empire vient de perdre un des monarques les plus illustres qui se soient succédés sur le trône des Stuarts.

Edouard VII fut dans toute la force du terme, un bon roi et un roi bon.

Profondément libéral dans l'exercice de ses prérogatives monarchiques, il faisait néanmoins preuve d'une grande fermeté de décision dans la direction des affaires d'état.

La diplomatie qu'il a dépensée récemment, durant la grave crise qu'a traversée—et que traverse encore, l'Angleterre, n'a d'égale que celle qu'il a mise depuis neuf ans au service de la paix du monde.

Edouard VII était aimé profondément de ses innombrables sujets.

Et le mot n'est pas employé là dans un sens banal.

Le roi défunt était aimé,—aimé sincèrement même par ceux à qui échappait la valeur de son action politique, car il avait réalisé cette chose encore inconnue dans l'autocratie européenne d'être un "roi citoyen."

A lui, mieux qu'à nul autre, pouvaient s'appliquer ces paroles célèbres d'un homme d'Etat.

"C'est un roi, que le peuple nommerait à l'unanimité président de république, si la république venait à être établie dans son royaume."

Le trop court règne d'Edouard VII se révélera plus tard comme ayant été d'une importance capitale dans l'histoire de l'Empire Britannique.

Il aura eu une non moins considérable répercussion sur la situation politique mondiale.

Le roi Edouard a été un monarque de paix; c'est depuis son avénement au trône que les préliminaires de la paix universelle ont pris un caractère si décisif, il fut personnellement l'auteur de l'entente cordiale entre la France et l'Angleterre, qui s'est révélée en des circonstances encore récentes, comme une assurance précieuse de l'équilibre européen.

Monarque d'une religion différente à la nôtre, Edouard VII a saisi de nombreuses occasions de témoigner à ses sujets catholiques la grande tolérance religieuse de son gouvernement.

C'est là un titre que le roi défunt s'est acquis à la reconnaissance des Canadiens français et qui contribuera à perpétuer son souvenir parmi nous.

Le roi est mort, vive le roi!

Un dernier effort

Les organes du parti des députés dissidents tentent un furieux et dernier effort pour écraser le gouvernement Rutherford sous les prétendus scandales de l'A. & G. W. R.

L'imminence de la clôture de l'enquête, dont le siège est actuellement à Toronto, et la proximité de la date de réouverture du parlement semblent rendre nos confrères terriblement nerveux.

Nous comprenons volontiers cette impatience. Au moment où va se jouer le va-tout du parti Boyle-Bennett sur un coup très hasardeux, il est très naturel que les organes anti-ministériels aient reçu l'ordre d'être plus violents et plus insidieux que jamais.

Et ils abusent de la permission.

Cependant cet acharnement mis à vouloir ouvrir les yeux de la population de la province sur un péril imaginaire est loin d'avoir des résultats favorables aux dissidents.

En fait on peut dire que de jour en jour,—à mesure que la date de réouverture du parlement approche—, le nombre des partisans du trio Boyle, Cushing Bennett va en diminuant.

Il est assez rationnel de voir dans ce fait, une conséquence directe des résultats de l'enquête, d'où sortent, passablement endommagés, les trois héros susnommés.

Ce revirement de l'opinion publique s'explique d'ailleurs très facilement par les récents événements,—les longs débats de l'enquête surtout,—qui ont si largement contribué à ramener à la saine raison les électeurs assez nombreux qui s'étaient laissés prendre au piège de l'éloquence de l'avoué du C. P. R., le disert M. Bennett.

En effet, depuis quelques jours les positions des combattants ont singulièrement changé.

Durant la session, les dissidents avaient beau jeu de jouer les députés probes et vertueux censurant les actions d'un gouvernement qui avait failli à ses devoirs en trompant la confiance publique.

M. Cushing se montrait plein de réticences accusatrices, MM. Boyle et Bennett parlaient d'abondance et insinuaient encore plus.

M. Bennett, en comédien habile, cherchait à faire impression par des effets oratoires savamment amenés. Il se faisait fort, pourvu qu'on lui en fournît les moyens, de prouver à la face de tous, la culpabilité des membres du cabinet provincial.

Tous les naïfs se laissèrent prendre au jeu.

Or, que se produisit-il?

M. Bennett eut son enquête. Une Commission possédant les pouvoirs les plus étendus fut nommée. Bien plus, contrairement à l'attente générale, M. Bennett lui-même—un membre des parties en cause!—fut nommé conseil pour les dissidents. L'enquête eut lieu.

M. Bennett, s'employa avec toutes ses ressources et son indéniable talent d'homme de loi, "à chercher la petite bête" dans la conduite des membres du gouvernement pour les convaincre de corruption...

Connaissant l'habileté et les opinions de M. Bennet, — sans oublier son amour-propre en jeu —on se fera une idée exacte de l'enquêteur partial qu'il fut, et l'on admettra sans réserve que s'il eut existé quelque chose d'incorrect dans la conduite des membres du gouvernement, M. Bennett l'eut assurément découvert,—lui qui découvre volontiers des choses ou il n'en est point!...

Nul équivoque n'était permis sur la conduite du gouvernement vis-à-vis de l'enquête. Avec une entière bonne foi, celui-ci consentit à être l'objet d'un examen minutieux.

Tous les documents,—sur lesquels M. Bennett avait tant étayé d'assertions fantaisistes et d'insinuations calomniatrices — furent produits.

Et quel fut le résultat de cette rigoureuse enquête?

Celui de démontrer péremptoirement la parfaite innocence des membres du gouvernement, sur lesquels pesaient les suspicions odieuses de l'avoué du C. P. R.

Il en fut exactement de même pour le député de la Rivière La Paix, M. James K. Cornwall.

Selon M. Bennett, celui-ci ne devait pouvoir se dégager des charges accablantes pesant sur lui, et au bout d'une heure d'interrogatoire il lui deviendrait impossible de conserver son siège à la Chambre.

M. Cornwall demeura soumis à l'interrogatoire des commissaires et au contre-interrogatoire de M. Bennett, durant deux jours et demi!...

Et cependant, lui aussi sortit de la salle d'enquête la tête haute...

Il n'est pas étonnant que, devant un insuccès aussi notoire, le mot d'ordre ait été donné, dans le camp des dissidents, de tenter un nouvel et dernier effort, pour renforcer les rangs des partisans.

On ne berne pas les gens deux fois.

A propos de colonisation

Végreville, mai, 1910.

M. le directeur,

Votre journal publiait récemment une correspondance au sujet de l'Ouest canadien. Permettez-moi de faire aussi quelques réflexions à ce sujet. Le réquisitoire Dupont a eu ici aussi son douloureux retentissement. Nous ne pouvons, nous Canadiens-français de l'Ouest nous empêcher de regretter l'exode de nos compatriotes vers les Etats-Unis, alors qu'un pays vaste et plein de ressources les attend ici. Dans l'oeuvre de la colonisation entreprise en faveur de nos provinces il a pu y avoir des manquements, des erreurs, peut-être des fautes, mais il n'en est pas moins vrai que nous sommes ici dans notre patrie par droit de premiers occupants, puisque les découvreurs et explorateurs furent des Canadiens-français et par droit de civilisation grâce à ces généreux pionniers qui se sont fait accompagner de missionnaires infatigables.

Cette année l'immigration dans le nord de l'Alberta, est plus considérable que jamais, chaque train nous amène de nombreux colons. Quatre trains arrivent ici à Végreville tous les jours. Nous sommes par conséquent en bonne position pour juger de cette immigration. Depuis trois ans que M. l'abbé Ouellette est prêtre colonisateur, cinq paroisses canadiennes françaises se sont formées au nord de Végreville qui est actuellement le débarcadère de cette précieuse immigration. La plupart des nouveaux venus se dirigent vers le district de St. Paul des Métis, région fertile entre toutes, et qui peut recevoir encore des milliers d'immigrants. L'abbé Ouellette et le Père Thérien, O.M.I., ont fait un travail colossal, ceux qu'ils ont dirigés et qui ont suivi leurs conseils sont contents et sur la voie de la prospérité.

Il est bon cependant de faire remarquer une chose, plusieurs arrivants aiment souvent mieux écouter et suivre les conseils des gens intéressés qui les entourent à leur arrivée et ont quelque fois à s'en repentir. Il serait par conséquent utile de les mettre en garde. Ce dont je suis témoin, depuis sept ans que je vis au milieu des nouveaux arrivés, me porte à leur conseiller avant tout de se grouper auprès d'une église et d'une école. Ceux qui ont les moyens d'acheter une terre là ou une paroisse est établie font mieux de s'assurer une bonne propriété pour leur famille, que de s'éloigner dans l'espoir d'une terre gratuite, le fameux "Homestead." Une fois établis dans une paroisse organisée, rien ne les empêche d'aller visiter au loin et de choisir un homestead. Ceux qui ne peuvent acheter font une faute en s'éloignant trop des groupes déjà commencés. Le mieux pour eux est de se rendre dans un groupe déjà établi et de visiter les terrains les plus près de manière à fortifier les groupes commencés: "l'union fait la force" des nouveaux comme des anciens.

L'on parle actuellement dans les prospectus des districts de St. Paul des Métis et d'Edmonton, St. Paul est en effet actuellement le plus grand et je crois le meilleur district de colonisation pour ceux qui désirent des homesteads. St. Paul est à 60 milles au nord de Végreville; avant peu un chemin fer venant d'Edmonton, et un second partant de Végreville traverseront cette riche région. Le district d'Edmonton est tout différent, c'est le district déjà établi, en grande partie cultivé et sillonné de chemins de fer. C'est le district par excellence de ceux qui désirent acheter de belles terres en culture et être dès leur arrivée auprès d'églises et d'écoles. En réalité, le nom de toute cette partie du pays est maintenant impropre, Edmonton est notre capitale, notre grande cité, mais ce n'est plus un district, c'est plutôt un groupe de district et quand l'on conseille aux colons de venir s'établir dans ce pays appelé autrefois district d'Edmonton, il est mieux et plus exact de nommer les anciennes paroisses qui toutes forment des groupes à part et qu'il est important de fortifier. Au nord d'Edmonton, est St. Albert avec l'évêché et son grand couvent, Morinville, la plus belle paroisse canadienne française, St. Emile, pays minier d'une grande richesse, St. Emérence, vrai champ de colonisation. Au sud le district de Beaumont l'un des plus anciens, Wetaskiwin et Leduc. A l'ouest du lac Ste Anne, notre pélerinage diocésain. A l'est, le district de Notre-Dame de Lourdes, Lamoureux, fondé il y a près de 20 années, le Fort Saskatchewan, celui de Végreville et de Vermillon. Il y a encore bien d'autres paroisses organisées qui offriraient de grands avantages aux nouveaux arrivants. Malheureusement, la plupart ne connaissent même pas le nom de ces paroisses qu'il serait important de fortifier avant de commencer d'autres groupes. Que nos compatriotes viennent en grand nombre, il seront reçus en frères, mais qu'ils prennent le temps pour voir de leurs yeux, entendre de leurs oreilles, puis ils jugeront en connaissance de cause. Ce sera leur avantage et celui des anciennes paroisses, sans nuire en aucune façon aux groupes de colonisation par homesteads.

AUG. BERNIER,
Curé de Végreville,
Alberta.

NOTES ET COMMENTAIRES

Notre confrère le "Calgary Daily Herald," journal conservateur, apprécie de la façon suivante la conduite de MM. Cushing et Boyle:

"La cupidité des députés libéraux dissidents, est un triste "spectacle. Ces messieurs désirent l'assiette au beurre et la "désirent rapidement: M. Cushing qui ne s'est révolté contre le "contrat de l'A. & G. W. R. qu'au "moment ou il lui a paru avantageux de le faire; M. Boyle, "dont l'objection principale au "contrat de l'A. & G. W. est le "rejet par cette compagnie de la "demande qu'il avait faite pour "le poste d'avoué!

"Ces deux messieurs saisissent "l'occasion de faire tourner la "crise actuelle au profit de leurs "intérêts particuliers.

"C'est là une conduite bien peu "digne."

Cette déclaration du principal organe conservateur de la province se passe de commentaires.

La session du parlement fédéral vient d'être close.

Longue et agitée, cette session demeurera dans nos annales politiques comme l'une des plus importantes de la Confédération.

La législation capitale est, cela va sans dire, la loi établissant une marine canadienne.

Cette loi qui consacre la naissance de la nation canadienne au sein de l'empire britannique, est le couronnement d'une politique que l'on a toujours eu en vue depuis les premiers jours de la Confédération.

Citons encore, au nombre des faits importants qui ont marqué la session, l'accord conclu entre les Etats-Unis et le Canada, dans le but d'éviter une guerre de tarifs; la loi concernant les subventions à accorder aux bassins de radoub,—mesure si importante au point de vue du développement de notre marine marchande; les amendements à la loi monétaire permettant la frappe d'une pièce d'or à la monnaie canadienne.

Au point de vue purement politique, la session qui vient d'être close a été signalée par une lutte très vive de partis.

Au cours de la séance de clôture, Lord Grey, dont le terme d'office expire au mois de juillet, a reçu une adresse d'adieu présentée par Sir Wilfrid Laurier, dans laquelle le premier-ministre, après avoir passé en revue le travail accompli par le gouverneur-général, a exprimé l'opinion que celui-ci a largement contribué au développement des arts et de la science au Canada.

Quelques indiscrétions ayant trait à la réunion, tenue le semaine dernière à Red Deer par les dissidents, commencent à se glisser dans les journaux de la province.

Il paraîtrait que tout n'a pas été rose pour M. Boyle, à qui plusieurs députés ont reproché vivement de s'être trouvé pris au dépourvu lorsque ses premières accusations ont été réduites à néant.

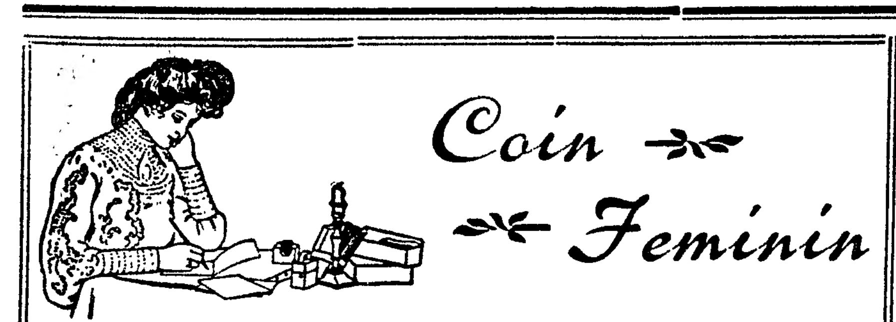
Ce pauvre Boyle a de plus été condamné à subir—en l'absence de son collègue Bennett, — la mauvaise humeur des dissidents, furieux de ce que leurs chefs n'ont pas été capables de prouver l'existence de relations entre l'hon. C. W. Cross, M. J. K. Cornwall et l'A. & G. W. R.

La séance fut tumultueuse.

En homme prudent, M. Bennett s'était servi du prétexte que sa présence était indispensable à l'enquête pour s'abstenir d'assister à la réunion de Red Deer.

Gageons qu'il n'a pas eu un instant l'idée de faire une arrivée impromptue par train spécial!...

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas.



NOUVELLE INEDITE.

Fleurs Bleues.

A Ginévra, affectueusement.

—Je suis en retard!... Vous m'attendiez depuis longtemps?.. Mais vous êtes affreusement mal sur ce siège, mon pauvre Pierre!

D'une tape légère, elle enfonça un coussin, poussa un tabouret du bout de son pied étroitement chaussé de daim gris.

—Vous me traitez en vieillard! dit-il d'un ton imperceptiblement vexé.

—Et vous? M'avez-vous assez traité en petite fille lorsque j'avais dix ans!

—J'en avais vingt...

—Cela vous donnait une importance!... Vous souvenez-vous à la Fresnaie?... C'était le bon temps!...

—Oh! la vieille petite phrase, que vous répétez seulement parce qu'elle est de rigueur en rappelant le temps passé!...

Elle ne répondit pas. Lentement, elle fit glisser la peau de suède mate de ses gants. Ses mains nues, d'une pâleur d'albâtre, dans le crêpe de sa toque de veuve, retirèrent les longues épingles et sans cette coiffure qu'elle portait un peu par coquetterie, la durée de son grand deuil étant achevée, elle apparut plus jeune encore à Pierre, dont les yeux gris aux lueurs d'extase, suivaient chacun de ses mouvements. Comme elle redressait sa coiffure, devant le miroir oval, les bras levés, dégageant la ligne souple du buste, il éprouva l'irrésistible besoin de remarquer.

—Nous avons dix ans de différence, Jeanne, juste dix ans!

Dans la glace, il vit la bouche jeune, s'étendre sur la raie de lumière des dents et, moqueuse, elle lui lança.

—Ce qui veut dire qu'ayant atteint mes vingt huit ans, le mois dernier, vous vous acheminez vers la quarantaine, mon pauvre ami!

Il eut un geste vague en réponse à la plaisanterie. Depuis l'entrée de Jeanne, une ombre s'étendait peu à peu, sur l'espérance folle qui le faisait vivre depuis des mois dans la calme petite ville ou habitait Jeanne Morral. Il avait l'intuition qu'un événement s'était glissé entre leur causerie d'hier, si intime que Jeanne certainement avait dû deviner le roman cruel de Pierre, les raisons d'un voyage ayant duré quatre ans: le temps de son court et tranquille bonheur.

Aujourd'hui, en la retrouvant étrangère à leurs émotions de la veille, avec il ne savait quel épanouissement hostile de sa beauté physique, il se reprochait âprement de n'avoir pas achevé la confidence alors qu'il la sentait, bonne et sensible, l'âme inclinée vers son âme. Pourquoi, même, solliciter cette entrevue, au lieu de partir avec la vision radieuse de ses grands yeux tendres embués de compassion?

—A qui songez-vous, Pierre?

A la voix nuancée de mélancolie, le mauvais rêve s'en fut et Pierre s'apprêtait à répondre: Jeanne ne lui en laissa pas le temps.

—Est-ce à moi? Je suis une égoïste, dit-elle, souriante à peine, et lorsque je souffre il m'est une douceur de songer à l'affection de mes amis.

—Vous souffrez, Jeanne?

Un impérieux mouvement de tendresse le souleva vers elle. Avec a tête fine inclinée sous la masse de ses cheveux bruns poudrés d'or, ses paupières longues baissées et dont les franges soyeuses battaient à petits coups, dans cette attitude abandonnée qui contrastait avec son orgueilleux port, il la revit telle que la veille et une joie exquise le grisa.

—Vous souffrez? répéta-t-il. Mais sa voix ne décelait aucune commisération et Jeanne en fut humiliée.

A l'expression rapide [illegible] fiant la physionomie de la jeune femme, au redressement soudain de tout son être, Pierre comprit combien profondément il avait blessé son amie.

—Vous n'avez point de meilleur ami que moi! dit-il.

Et Jeanne sentit qu'il disait vrai, que nul mieux que lui saurait calmer les scrupules l'agitant.

A sa loyauté, elle se confierait sans détour et suivrait la voie qu'il indiquerait. N'était-il pas l'ami de toujours, le grand frère aux attentions délicates, aux taquineries affectueuses et dont la protection amicale donne une sécurité délicieuse.

Au moment de son mariage, il avait fait montre d'une humeur bizarre, il est vrai, et Jeanne lui avait longtemps gardé rancune de l'antipathie qu'il ressentait pour M. Morral, mais depuis son retour, la paix s'était faite tacitement et leurs relations avaient repris la plus franche cordialité. Elle tendit le bout de ses doigts pour enlever toute amertume au reproche:

—Et de mon ami si bon vient tout mon mal!

—Jeanne, que voulez-vous dire?

Il était très pâle, ses prunelles grises, dilatées, témoignaient de l'ultime déchirement. Déjà il croyait entendre les paroles qui les séparaient à nouveau.

Jeanne baissa davantage ses paupières ambrées, à dire vrai, elle ferma les yeux pour dérober la flamme qu'elle sentait monter en elle.

—Hier, mon ami...

Il répéta: hier, moins pour occuper le silence que pour évoquer le visage pensif et compatissant.

—Hier, vous m'avez trop parlé de ma jeunesse, de cette jeunesse que je croyais avoir glissée dans un tombeau...

Jusqu'alors il m'était possible de vivre tournée vers le passé...

—Et maintenant l'avenir vous attire!... Oh! Jeanne, est-ce possible!

En vérité, il avait la sensation de devenir fou, fou d'un trop grand bonheur qu'il n'avait pas mérité. La fleur bleue des yeux de Jeanne s'ouvrit et il fut effrayé de la profondeur acquise soudain. Il lui avait été donné de rencontrer Jeanne au temps de ses fiançailles avec M. Morral, son regard, il en était certain, n'avait pas cette lueur douce, profonde. Serait-ce lui, Pierre, l'ami d'enfance, à qui serait réservé le précieux privilège d'éveiller ce coeur à l'amour?

Inquiète, Jeanne questionnait, exposait ses scrupules. Et lui, s'efforçant d'être loyal, comme s'il se fut agi de la destinée d'un autre, tranquilisait sa conscience, triomphait une à une de ses objections. Et à mesure qu'il lui infusait sa conviction, Jeanne se métamorphosait; Pierre était ébloui. Ne serait-ce pas un crime d'éteindre sous ces crêpes cette beauté, cette jeunesse, ce désir intense de vivre?

—Oh! Pierre, dit-elle, bas, comme accablée par cette joie de se sentir le droit de vivre, vous êtes l'ami incomparable! Sans vous, je passais près de mon bonheur... Oh! vivre, vivre... aimer...

En pressant ses mains jointes, elle heurta son sautoir de bois noirci, et ce choc les immobilisa une minute. Pour chasser cette impression funèbre, il lui parla à nouveau des jouissances qui l'attendaient, il fut éloquent, humblement, sans la moindre allusion à lui-même. Il savourait la douceur du secret aveu. Pourquoi tout de suite employer l'unique minute?

—La vie est bonne aux bons, disait-il, et vous, mon amie, vous êtes bonne, exquisement. Que sont les énivrements du printemps près de ceux de l'été, créateur de forces?

L'heure passait, rapide. L'ombre envahissait les coins, imprécisait les bibelots, mais lui, distinguait toujours, nettement, les fleurs bleues, mystère d'amour, et, elle, ne perdait pas un mouvement des lèvres rouges, voilées d'une moustache légère, qui lui parlaient de vie.

—Ami, dit-elle, toujours de plus en plus bas, je vous dois ma confession entière...

Il ne l'interrompit pas par l'aveu de son amour. Oh! l'entendre, la première!.. Il lui sembla qu'elle devait cette réparation à l'amour qu'elle avait méconnue jadis.

—Hier, après votre départ, j'ai beaucoup réfléchi. Depuis quelques mois, à mon insu, tout ce qui est vivant en moi était en révolte contre ma volonté... Ne comprenez-vous, ami, depuis des mois, je lutte contre un amour qui va toujours grandissant, mais que j'aurais su vaincre, si vous m'aviez dit: c'est mal.. Ne souriez pas... Je ne savais pas si l'on répondait à mon affection, le hasard, a voulu, cet après-midi, avant de rentrer, que je rencontrasse M. Verniol...

Pierre, vous devinez... Je n'ai pas osé m'engager... mais maintenant, oh! Pierre, que je suis heureuse! Que pourrais-je faire à mon tour, pour vous?... Vous m'avez dit, que vous m'entretiendrez de votre avenir. Parlez, ami, je vous dois tant!

Il voulut sourire, sa lèvre, irrésistiblement, était tirée, en bas. Il eut mal à articuler:

—Mon avenir? C'est vrai, je devais vous en entretenir!

—Vous mariez-vous, vieux garçon irréductible? plaisanta-t-elle.

—Non, je pars!

—Vous partez? V[illegible] ne [illegible]rez pas là pour...

Il l'interrompit.

—Je pars!

—Et si je vous demandais de rester?

—Ne me le demandez pas..

—Etes-vous souffrant, ami? Comme vous êtes pâle!

Il sourit tristement.

—Oui, je souffre un peu! Je dois partir. Ordonnance du docteur... Voyager, voyager...

—Vous êtes gravement atteint?

Sa voix tremblait un peu. Il lui fut reconnaissant de cette marque d'intérêt. Il eut un geste vague, indiquant sa poitrine et elle fut alarmée de l'oppression qu'elle crut remarquer. Pourquoi ne pouvait-il se contenter de l'affection vive et sincère qu'elle éprouvait pour lui?

—Il faut partir alors, vous soigner sérieusement. Mon cher grand ami!...

Elle prit sa main dans les siennes, caressa ses doigts brûlants. Elle redevenait la petite soeur câline, qui l'avait désespéré des années auparavant. Pourquoi se révolter; ne pas accepter l'affection fraternelle?

Il fut sur le point de céder à l'insassiable besoin de tendresse qui était en lui; mais, le mystère des fleurs bleues broya ce qui ne voulait pas mourir, brusquement il prit congé.

—Quand partirez-vous?

—Demain. J'aime les départs prompts, sans préparatifs..

Une seconde encore, il s'emplit les yeux, de sa forme souple, si jeune, que moulait la robe de drap mat et le corsage de soie blanche, rose de la chair à l'encolure et, craignant de se trahir, il partit à la hâte, en murmurant:

—Soyez heureuse... toujours.

MAGALI.

INNISFAIL, Alta.

Innisfail a eu sa part de feux de prairie; l'un d'eux a fait surtout des dégats appréciables.

Il a pris naissance dans l'ouest d'ici et a consumé nombre de clôtures, en particulier celles de MM. Maclean, Syla et J. C. Goutier.

Les personnes qui allument ces feux devraient se souvenir que c'est là un délit qui peut leur occasionner des frais considérables.

L'Ordonnance des feux de prairie est en effet des plus sévères et cette année la police a reçu des instructions très sévères à ce sujet.

Un fermier des environs de Végreville vient d'être condamné récemment au tribunal d'Edmonton à verser 800 dollars à son voisin pour avoir allumé un feu qui a causé des dégats chez ce dernier.

Ainsi donc attention.

Nous croyons qu'une enquête sérieuse menée à Innisfail aurait pour résultat le faire découvrir les coupables; et ce serait chose à souhaiter.

Deux jours avant le feu mentionné plus haut un autre incendie avait détruit des écuries inoccupées près de Birton.

D'autres feux importants étaient signalés dans l'est et l'ouest de la ville à tel point que la police a réquisitionné tous les hommes valides pour aller combattre les flammes.

Mme Goutier est de retour de France après avoir passé 5 mois dans sa famille.

Elle est revenue à bord du Victorian ,de la ligne Allan.

La traversée a duré moins de 6 jours. Il y avait à bord 80 passagers de première classe, 370 de seconde et 1550 de troisième.

VERMILION, Alta.

Le 1er mai on a commencé ici la construction d'un moulin à farine.

C'est une importante amélioration pour Vermilion.

La semaine dernière, des feux de prairie ont consumé un grand nombre de meules de foin, des étables et même une maison avec trois jeunes enfants.

La police se livre à une enquête sévère. Beaucoup de condamnations ont été prononcées déjà et l'on s'attend à d'autres.

PROVINCE OF ALBERTA

AVIS PUBLIC

Des sessions de la Cour de District auront lieu aux endroits et dates suivants, à partir de 10 heures du matin

à Legal, le jeudi 12 mai au lieu du jeudi 2 juin.

à Morinville, le vendredi 13 mai au lieu de vendredi 3 juin.

A. Y. BLAIN,
Député Procureur Général
Intérimaire.

Daté à Edmonton, le 5 mai 1910.

Chronique Agricole

L'élevage rationnel du cheval

Les inventions du progrès moderne ont changé bien des choses, dans l'agriculture comme ailleurs. La vapeur et le gaz, disent quelques-uns finiront par faire disparaître le cheval, ou tout au moins par le rendre inutile, et ils le remplaceront avec avantage. Il se passera sans doute encore bien des années avant que cette substitution s'opère, et qu'elle s'opère ou non un jour, nous ne la verrons assurément pas, et nous ne pourrons qu'en laisser l'espérance à ceux qui nous suivront... Quoiqu'il en soit, aujourd'hui, et pour longtemps encore, le cheval est et demeurera l'auxiliaire indispensable du fermier, et tout fermier travaille à se procurer des chevaux sains et forts... il y a tant d'avantage en effet à n'avoir que de bons chevaux. Un bon cheval ne coûte pas plus à nourrir qu'un mauvais, souvent beaucoup moins, et il fait plus de travail; et quand on a des chevaux plus qu'il est nécessaire, on n'a pas de peine à les vendre un prix élevé, tandis qu'il n'est pas toujours facile de trouver un acheteur pour un cheval sans valeur. Il est donc indispensable à l'agriculteur d'avoir de bons chevaux; mais pour arriver à ce but, il doit en prendre les moyens.

Ceux qui veulent élever des chevaux doivent choisir un bon reproducteur et les meilleures juments de leur écurie.

L'étalon doit être autant que possible de race pure, ou du moins avoir un père ou une mère de race pure. Les races les plus estimées au Manitoba, sont: le percheron, l'ardennais, le canadien et le hackney. Pour un fermier il faut des chevaux forts, vigoureux, résistants, d'un poids moyen, variant de 12 à 1400 livres. Un cheval trop lourd, pour peu qu'il soit un peu mou, comme le sont les "Clydes," ne convient pas pour le travail de la terre. On peut dire d'une façon générale qu'il vaut mieux avoir un cheval nerveux et résistant d'un poids moins élevé qu'un cheval plus fort, mais plus lourd et plus mou au travail. La race ardennaise mélangée à la race canadienne donne d'excellents chevaux. Le percheron semble devoir être préféré à tout autre; il est généralement fort et énergique: mêlé avec la race du pays, il ne peut que donner satisfaction. Mais encore parmi les étalons même de race, doit-on choisir celui qui a le plus de qualités réunies. L'étalon doit être court sur pattes, large de poitrail, bien charpenté droit et d'aplomb, à jarrets et patuons courts et nerveux; avoir l'oeil ouvert et vif, indice d'ardeur et de santé; on doit aussi prendre garde qu'il soit exempt de tout vice rédhibitoire quel qu'il soit: éparvin, molettes... enflure, etc.... enfin et remarquer s'il a des poumons sains et forts... la toux ralante ou quinteuse provoquée en saisissant le cheval à la gorge est l'indice de poumons faibles ou malades.

Pour la jument destinée à reproduire, il est à souhaiter qu'elle ait les qualités de l'étalon.. mais d'une façon générale, la jument longue et bien faite est préférable. On dit en effet, pour résumer les qualités du cheval et de la jument: "Cheval court et jument longue."

Toutefois, comme il n'est pas donné à tout le monde d'avoir dans son écurie des juments de race, ou même de grande valeur, il faut au moins choisir ce que l'on a de plus fort, de plus sain et de plus vigoureux. Les races du pays sont loin d'être à dédaigner, et chez un grand nombre d'habitants on trouve d'excellentes poulinières, qui mêlées à une race pure ou presque pure donnent de très beaux poulains et d'excellents travailleurs pour les travaux de la ferme. Il faut avoir un soin tout spécial pour les juments poulinières durant la période de gestation. Si à l'écurie on a des chevaux en nombre suffisant, il est mieux de ne pas faire travailler les poulinières; mais il faut les faire sortir tous les jours, excepté quand le froid est trop grand: on peut les mettre dans un port spécial, autour d'une meule de paille.

Là elles prennent l'air, elles ont un peu d'exercice et c'est ce qui leur convient: il faut en outre leur donner une nourriture abondante et saine, sans exagérer toutefois. Ceux qui n'ont pas assez de chevaux pour se passer de leurs poulinières, peuvent les faire travailler; un travail modéré ne peut que leur faire du bien... nous disons travail modéré, car ce n'est pas durant la gestation qu'il faut leur imposer un travail forçant et prolongé, ni les faire trop courir et surtout au galop. Nous donnons ces détails qui peuvent paraître un peu méticuleux à un bon fermier, à un fermier intelligent et soigneux, parce qu'il est trop facile de constater que tous les habitants n'ont pas assez de soin de leurs chevaux. A qui n'est-il pas arrivé de rencontrer sur sa route de ces attelages pitoyables, qui vont "cahin-caha" et qui ne semblent marcher encore que par suite de l'habitude ou de la vitesse acquise.

Pour faire l'anatomie de ces chevaux il suffirait presque de les voir marcher et trotter.. on leur compte les côtes sans se fatiguer les yeux. Et c'est de ces juments ainsi soignées ou plutôt négligées que l'on voudrait obtenir de bons poulains. Non, si vous voulez avoir de beaux poulains et dans 3 ou 4 ans d'excellents travailleurs, prenez soin de vos poulinières, donnez leur les soins que réclame leur nature Les chevaux ne sont pas des machines, ce sont des animaux, qui ont besoin qu'on entretienne leur vie et leurs forces.

Faites travailler raisonnablement, modérément vos poulinières, si vous ne pouvez pas faire autrement, mais soignez les en conséquence, et surtout donnez leur des repas "réguliers." Nous reviendrons un jour, dans un autre article, sur ce point extrêmement important et pratique de la manière de nourrir le cheval: pour aujourd'hui, nous nous contenterons d'insister sur l'importance des repas "réguliers" donnés au cheval, et par repas réguliers, il faut entendre le repas donné à heure fixe ou à peu près, et de plus "repas réguliers" dans la quantité et la qualité de la nourriture.

Sous prétexte qu'une poulinière ou un autre cheval ne fait pas grand chose on ne fait rien, il ne faudrait pas lui retrancehr notablement sur la qualité, par extièrement sur la qualité, par exemple, ne lui donner que de la paille ou lui retrancher entièrement sa portion d'avoine ou d'orge, ou encore lui donner la moitié moins de foin. Il faut que la nourriture entretienne la force du cheval. Nous ne voulons pas dire qu'il faille l'engraisser, non il faut savoir se tenir dans un juste milieu et garder ses chevaux comme on dit, "en bon état."

N'est-ce pas une excellente idée qu'ont certaines municipalités d'acheter des chevaux de race pure, et d'en faire profiter leurs administrés? Elles organisent des exhibitions, qui ne peuvent que stimuler et encourager les agriculteurs. Toutes les municipalités, si c'était possible, devraient agir ainsi et dans quelques années, nous aurions, en prenant les soins dont nous venons de parler, d'excellents chevaux de travail et des chevaux de réelle valeur.

LE CANADIEN FRANÇAIS.

PERDUE, une paire de chevaux gris, pesant environ 1200 livres chaque, âgés de 7 ans; tous deux ont une tache blanche sur le front. L'un est marqué trois v superposés, sur l'épaule droite et l'autre 17 surmonté d'un trait, sur la hanche gauche, avec une patte de derrière blanche.

$25.00 de récompense à qui les fera retrouver.

JOHN HANDFORD,
Pine Creek, Alta.

Chronique Locale

Un jeune musicien d'avenir.

Le concours de musique d'Alberta qui a eu lieu à Edmonton, la semaine dernière, vient de mettre en relief le talent de violoniste d'un de nos jeunes compatriotes, Henri Fairbanks, dont nous relatons avec plaisir les succès.

Au Festival de l'année dernier. Henri Fairbanks, alors âgé de 13 ans, remportait la médaille d'or en concourant dans la classe de violon pour les jeunes gens âgés de moins de seize ans.

Cette année son succès l'empêchait de concourir dans la même classe et il fut admis à prendre rang parmi les violonistes adultes.

Henri Fairbanks se classa de nouveau premier sur ses huit concurrents, âgés respectivement de 27 à 50 ans.

La médaille d'or de premier prix lui fut décernée avec félicitations du jury.

Henri Fairbanks est le fils de notre concitoyen bien connu M. J. G. Fairbanks, l'un des plus anciens habitants d'Edmonton, ou il réside depuis 29 ans.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune et distingué compatriote partira l'année prochaine pour faire un stage aux conservatoires de Boston et de New York, avant d'aller compléter ses études musicales à Paris.

Nous lui offrons nos vives félicitations et nos meilleurs voeux de brillant avenir.

UN MARIAGE

Mercredi de la semaine, M. David LaRiche, épousait Melle Irma Mae Scott, d'Edmonton. Le mariage fut célébré à l'église méthodiste d'Edwin.

M. LeRiche, autrefois d'Edmonton, réside actuellement à Sedgewick.

Les nouveaux époux habiteront définitivement Edmonton. Nous leur offrons nos meilleurs voeux de bonheur.

UNE INTERESSANTE REUNION.

Une intéresante réunion aura lieu à la salle des Chevaliers de Colomb, mercredi prochain, 18 mai, à 8 heures du soir.

A cette réunion—"Mock Parliament"—la résolution suivante sera proposée: "Résolu que, dans "un esprit de loyauté, de gratitu-"de et de dévouement à la Cou-"ronne Britannique, une adresse "soit humblement présentée par "cette assemblée, au roi, de la "part du peuple canadien pour "prier celui-ci de libérer le Cana-"da des liens coloniaux et lui "permettre de prendre rang par-"mi les états souverains."

MM. W. Gariépy, J .Cormack, J. T. J. Collinson, R. D. Tighe, W. A. Wells et A. Boileau parleront sur la résolution, qui sera soumise ensuite au vote des personnes présentes.

L'entrée est gratuite et tout le monde est invité.

LE FRANCAIS AU BUREAU DES TERRES.

Nous avons eu, cette semaine, la visite d'un de nos abonnés, M. F. Beauchamp, d'Edison, qui nous a fait part de la situation défectueuse ou se trouvent actuellement les personnes de langue française ayant à obtenir des renseignements quelconques du Bureau des Terres d'Edmonton, par suite de la démission de notre compatriote, M. Arsenault.

Nous nous faisons très volontiers l'écho des doléances de M. Beauchamp, et nous attirons l'attention de qui de droit sur la lacune, fort préjudiciable pour nos compatriotes, qui résulte de l'absence de toute personne parlant français au Bureau des Terres.

Nous sommes actuellement dans la période ou l'immigration française et canadienne-française est la plus intense. Chaque train venant de l'est amène des compatriotes parlant peu ou même pas du tout la langue anglaise et, lorsque ceux-ci vont au Bureaux des Terres pour obtenir des informations sur les terres gratuites, il leur est impossible de se faire comprendre.

Il est profondément regrettable que, dans ce pays ou les deux langues sont officielles au Parlement et dans les services fédéraux, nos compatriotes se trouvent à Edmonton moins bien partagés que les Allemands et les Galiciens, par exemple, qui peuvent obtenir des renseignements dans leur langue au Bureau des Terres.

La situation actuelle ne saurait évidemment durer plus longtemps.

La correspondance adressée en français, souffre particulièrement, quelques-uns n'ont pas reçu encore de réponses à des lettres envoyées depuis plusieurs semaines.

LES ELECTIONS AU MANITOBA.

Le premier ministre Roblin a décidé que les élections générales auraient lieu au mois de juillet. Cette décision a été prise par M. Roblin à la suite des accusations portées contre lui et d'après lesquelles il se serait servi de son autorité de ministre des chemins de fer pour amener le gouvernement à donner son aide à une compagnie de chemin de fer dans laquelle le premier ministre serait directement intéressé.

Le premier ministre a aussitôt câblé à l'hon. Robert Rogers qui voyage en Europe de rentrer le plus tôt possible.

La révision des listes de votes a été ordonnée samedi.

Un de nos confrères estime qu'au recensement de 1911, le chiffre de la population de l'Ouest nous donnera droit à 52 députés fédéraux, au minimum, répartis comme suit: Manitoba, 19; Saskatchewan, 16; Alberta, 14; Colombie Britannique, 13.

Actuellement les quatre provinces de l'Ouest envoient 34 députés à Ottawa. Il ne serait pas impossible cependant que l'immigration exceptionnelle de cette année ne porte le chiffre de notre députation à 60; soit plus du quart de la Chambre.

En 1921 l'Ouest canadien aura une députation pour le moins égale à celle des provinces de l'Est.

DANS NOS EGLISES

Eglise St. Joachim. — Dixième rue. Curé R. P. Naessens, O.M.I.

Grand'-Messe à 10½ heures; messe basse à huit heures. Bénédiction du T. S. Sacrement et sermon à 7 heures du soir.

Eglise de l'Immaculée Conception.—Mêmes offices aux mêmes heures que ci-dessus.

VILLE D'EDMONTON

AVIS est par les présentes donné que le rôle des cotisations de la ville pour 1910 vient d'être préparé et qu'il est ouvert à l'examen des contribuables, à mon bureau, à l'Hôtel de ville, de 10 heures a.m. à 4 heures p.m., chaque jour judiciaire, excepté le samedi (et ce jour de 10 heures a.m. à midi) et que tout contribuable qui désire s'objecter à la cotisation de lui-même ou de tout autre personne doit, sous vingt jours à compter de la date de cet avis, déposer sa réclamation par écrit à mon bureau.

Daté ce cinquième jour de mai 1910.

D. M. McMILLAN,
Evaluateur de la ville.

A VENDRE une épicerie située sur l'avenue Jasper Ouest; commerce établi depuis quatre ans; marchandises et ameublements à vendre pour $1500. Loyer modéré. On vend pour des raisons privées.

S'adresser au "Courrier de l'Ouest." Box 50. Edmonton.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frere ou sa soeur

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux **conditions suivantes: Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence** de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.